



La Ville de Viarmes recrute,  
Un Policier Municipal (H/F)  
Grade Gardien/Brigadier ou Brigadier-Chef Principal  
Titulaire

Ville de 5 200 habitants, Viarmes est membre de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France.

La Municipalité recrute, au sein du service de Police Municipale, un policier sur le grade de Brigadier-Chef Principal ou Gardien/Brigadier (H/F).

Vos missions :

Placé sous l'autorité du Maire et du Chef de Police Municipale et dans le cadre de la police Pluri-communale de VIARMES composée de 9 collectivités, vous évoluerez au sein de la brigade soirée et effectuerez des patrouilles de nuits, week-end et jours fériés.

Description du poste :

Vous intervenez sur toutes les missions afférentes à votre cadre d'emploi, à savoir :

- Assurer le maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité public,
- Assurer la sureté des biens et des personnes,
- Assurer la surveillance du domaine public et des bâtiments communaux, par une présence active et dissuasive,
- Effectuer des opérations conjointes avec les équipes de jour, la gendarmerie, la RATP, etc...
- Veiller à la bonne exécution des arrêtés municipaux,
- Sécuriser les manifestations organisées sur les communes,
- Constater les infractions relevant de la compétence des policiers municipaux.

Moyens à disposition :

- Armement : Glock 17 gen 5, P.I.E, bâton, Tonfa, GAIL 100ml.
- E.P.I individuels : gilet pare-balles, gilet tactique
- Véhicules : 2 véhicules (1 véhicule « PM » et un véhicule « PM Cyno »)
- Entraînement GTPI de 2 heures tous les 15 jours

**Profil du candidat**

- Bonne connaissance de la réglementation et des pouvoirs de police du Maire
- Maîtrise des outils informatiques spécifiques PM et qualité rédactionnelle des écrits professionnels
- Sens du service public et bonne connaissance des obligations du fonctionnaire (continuité du service public, obéissance hiérarchique, secret professionnel, devoir de réserve, etc...)
- Aptitude au travail en équipe, au respect des consignes données et des procédures
- Réactivité, disponibilité et implication dans son travail
- Respect du code de déontologie des policiers municipaux
- Maîtrise de la gestion des situations d'urgence et des techniques professionnelles adaptées aux interventions
- Aptitude au port d'armes (B et D)
- Maîtrise des techniques de communication radio
- Permis B demandé
- Formation FPA appréciée
- FCO effectuée
- Agent cynophile de préférence

Rémunération :

- Statutaire + régime indemnitaire + IAT 8 + heures supplémentaires payées + avantage CNAS et prime annuelle (sous conditions d'ancienneté)
- Semaine de 37 heures du lundi au vendredi de 14h30 à 22h00
- Patrouilles de nuit en heures supplémentaires
- 25 CA + 12 RTT

Poste à pourvoir au 17 juillet 2023.

Adressez CV et lettre de motivation manuscrite à l'Attention de Monsieur le Maire à l'adresse suivante :

Place Pierre Salvi 95270 VIARMES

Renseignements et contact Police Municipale : 06.73.63.04.65